

# Fonctionnalité Articles

Cette fonctionnalité est l'un des 4 dispositifs centraux du [système de gestion de contenu \(CMS\)](#) Tiki.

La fonctionnalité Articles est un outil d'édition et de gestion de contenu textuel. Elle permet de transmettre de l'information générale et factuelle sur un ou plusieurs sujets. Normalement, cette information n'appelle pas à être commentée, même si techniquement Tiki permet qu'elle le soit. Cette fonctionnalité est souvent utilisée pour des sites Web journalistiques d'intérêt public, ou pour des sections de nouvelles sur des sites web d'organisations.

Tiki permet que les Articles puissent être accompagnés d'images, de façon à les agrandir. Si vous n'avez pas d'idées à quoi ressemble une page d'Articles, [visitez cette page](#).

Ce qui différencie cette fonctionnalité Articles avec les autres fonctionnalités de gestion et d'édition de contenu textuel (Wiki, Forums et Blogues) c'est la façon de gérer ce contenu.

Contrairement à la fonctionnalité Wiki, la fonctionnalité Articles ne gère pas le texte de manière à ce que ce texte puisse s'enrichir par les différentes contributions des utilisateurs du site ; Elle ne permet pas de garder d'historique des changements ;

Contrairement à la fonctionnalité Forums, la fonctionnalité Articles permet à un auteur de transmettre un message d'intérêt général sans attendre à ce qu'un autre utilisateur réponde à ce message ; ; ;

Contrairement à la fonctionnalité Blogues, la fonctionnalité Articles ; ; ; ; ;

Dans le texte de la documentation suivante, à chaque fois qu'il sera question du nom d'une fonctionnalité, ce nom s'écrira avec une première lettre majuscule et au pluriel. Par exemple, quand il sera question de la fonctionnalité Articles, le mot **Articles** s'écrira avec un grand A et sera toujours défini au pluriel, parce que cette fonctionnalité inclut tous les articles. Quand, il est question d'un ou de plusieurs articles en tant que messages ou de contenus éditables, le mot **article** s'écrira avec un petit a et s'accordera en nombre comme à l'habitude. Cette distinction est nécessaire pour distinguer l'objet **article** de la fonctionnalité **Articles**. Sinon, les deux concepts viennent à être une source de confusion.

Si l'utilisation des articles (en tant qu'objet) peut être effectuée par n'importe quel utilisateur, la gestion des Articles (en tant que fonctionnalité) est normalement effectuée par les administrateurs du site, c'est-à-dire ceux qui font partie du [groupe Admins](#). Les explications qui suivent, supposent que vous avez ces droits d'administrateurs (ou un équivalent) et que vous êtes connecté en tant que tel sur un site Tiki, nouvellement installé avec la version 6 de Tiki.

Dans cette page, vous apprendrez :

- Comment créer des articles et les regrouper par sujet.
- Comment permettre aux lecteurs de pouvoir commenter les articles.
- Comment forcer les articles à être approuvés avant d'être publiés.
- Comment
- Comment activer la fonctionnalité Articles

## Activer la fonctionnalité Articles

Tout d'abord, pour utiliser cette fonctionnalité, il faut qu'elle soit activée. Dans une installation Tiki standard, la fonctionnalité Articles n'est pas activée par défaut (à moins que vous ayez installé Tiki avec un [profil](#)).




Pour accéder à la page d'administration des fonctionnalités, allez au menu principal dans la colonne gauche du site et cliquez sur l'item **Administrer** (normalement le dernier de la liste). Note : si le menu principal n'est pas visible dans la colonne de gauche (ou que le menu est affiché mais que l'item **Administrer** n'est pas présent), c'est que vous n'êtes pas connecté avec un compte administrateur (admin, par exemple). Connectez-vous avec ce nom d'utilisateur administrateur.

### Lorem ipsum

Par : System Administrator Le : 2010-11-12 18:29 (0 Lectures)

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.




 Dans la page d'Administration principale, cliquez sur le bouton **Fonctionnalités** (le deuxième). Vous serez redirigé vers la page d'Administration des **Fonctionnalités**. Dans l'onglet **Fonctionnalités globales** (le premier), cochez la case **Articles** pour activer cette fonctionnalité. Cliquez sur le bouton **Appliquer** pour enregistrer votre choix. Cette page d'administration des **Fonctionnalités** s'actualise. Et vous y remarquerez 4 petits changements :

- Dans le menu principal (dans la colonne de gauche), désormais l'item **Articles** apparaît. Ceci est un moyen rapide pour savoir si une fonctionnalité est activée : regardez dans le menu principal si le nom de cette fonctionnalité y est répertorié, c'est qu'elle est activée.
- Dans la barre d'icônes des fonctionnalités actives, une nouvelle icône apparaît






. Les icônes de cette barre sont des raccourcis pour accéder plus rapidement au panneau d'administration d'une fonctionnalité.

- En dessous de cette barre d'icônes, une remarque **Preference feature\_articles activée** apparaîtra pour indiquer que des changements ont été appliqués dans le système. Cette remarque n'apparaîtra qu'une seule fois, et ne sera plus visible à votre prochaine visite de la page sur laquelle vous vous trouvez présentement. Notez qu'une remarque de ce genre apparaîtra à chaque fois que vous changez une option dans un panneau d'administration du système.
- Une icône  apparaîtra à droite de la case **Articles** nouvellement cochée, pour indiquer que la configuration présente de cette option n'est pas celle par défaut. Il suffit de cliquer sur cette icône pour revenir à la configuration par défaut. Cette icône agit comme aide-mémoire pour guider l'administrateur dans la configuration générale du site.

Maintenant que la fonctionnalité **Articles** est activée, vous pouvez l'utiliser.

Dans cette page de fonctionnalités, notez les icônes rondes représentant un point d'exclamation ou d'interrogation. Ces icônes sont très utiles pour accéder rapidement à un complément d'information d'aide. Ils sont utilisés un peu partout dans le système Tiki. Voici donc leur utilité :

-  En survolant cette icône avec le curseur de la souris, une fenêtre d'aide apparaîtra, reprenant le nom de l'option (dans la moitié du haut) et offrant une brève description explicative (dans la moitié du bas). Pour plus d'information que cette petite fenêtre d'aide, cliquez sur cet icône pour accéder à une page d'aide associée, dans la documentation Tiki.org. Si vous ne trouvez pas dans cette page d'aide, l'information dont vous avez besoin, vous pouvez accéder au forum de discussion en français et poser votre question. Si vous êtes à l'aise en anglais, vous aurez peut-être plus de succès avec le forum de
-  Le même genre de fenêtre d'aide apparaîtra en survolant cet icône, mais il n'est pas possible de cliquer dessus pour accéder à une page de documentation Tiki.org.
-  Cet icône qui ne passe pas inaperçu avec son jaune vif, permet aussi d'offrir une fenêtre d'information, mais sur une difficulté particulière. Son rôle est d'attirer l'attention sur une option obsolète (qui sera abandonnée dans une prochaine version, mais qui doit rester intégrée pour permettre d'être compatible avec les anciennes versions de Tiki) ou d'une nouvelle option expérimentale (qui est assez intéressante pour être intégrée, mais qui pourrait comporter des problèmes de fonctionnement en cours d'utilisation).

# Administrer les Articles

On entend par administrer les articles, la capacité de créer, de les modifier, de les supprimer, de les classer, de les publier, de leur allouer une durée de publication, de les regrouper par sujets, de leur allouer un type;

## Créer un Article

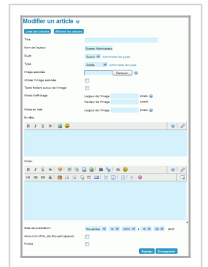
Dans cette section, nous allons aborder la création de plusieurs articles de types différents. Dans le menu Articles (du menu principal à gauche)

### Menu

Accueil  
Wiki  
**Articles**  
Galeries de fichiers  
Administrer



, cliquez sur l'item **Nouvel**



**article** (le troisième item) pour accéder à la page de création d'un article (cliquez sur la vignette de droite pour voir une image de cette page d'condition d'articles).

- **Titre** : Il est possible de saisir au maximum 255 caractères. Si choisir un titre et accrocheur permet d'attirer l'attention du lecteur, choisir un titre significatif permet d'orienter
- **Nom de l'auteur** : Par défaut, le système propose le nom complet de l'utilisateur qui crée l'article. Mais il est possible de changer ce nom.
- **Sujet** : Les articles peuvent être regroupés par sujets, ce qui permettra de les classer plus facilement et donc de les retrouver plus facilement. Par défaut, Tiki est installé sans aucun sujet. C'est à l'administrateur de les créer. Pour cela il suffit de cliquer sur le texte **Administrer les sujets** pour accéder à la page d'administration des sujets.
- **Type** : Les types d'articles définissent les paramètres généraux d'un article spécifique, par exemple : Est-ce que les visiteurs peuvent poster des commentaires sur les articles? Est-ce que l'article "expire" après une date spécifique ?


À son installation Tiki vient avec 4 types d'articles par défaut :



1. **Article** :
2. **Article noté** : Idem, mais avec une note que l'auteur de l'article s'assigne lui-même. En choisissant ce type d'article, une nouvelle option apparaît : **Note de l'auteur** avec une liste déroulante, offrant de choisir une note de 0,5 à 10 (par multiple de 0,5). Par défaut, la note est 7. (voir image : Cote de l'auteur.gif)
3. **Annoucement** : Article utilisé pour annoncer des événements prochains ou pour enlever automatiquement le contenu de votre site. Les événements sont montrés jusqu'à la "date de l'événement". Le changement de type entre l'article et l'événement devrait le faire apparaître et disparaître de la page d'Accueil Articles.
4. **Annonce** : Articles avec évaluations supplémentaires des lecteurs. Ne s'affiche que sur la page d'Accueil Articles après la date de publication.

Il est possible de créer de nouveaux types d'articles ou de modifier les types d'articles existants à sa guise. Cette option requiert des habiletés en informatique qui sont expliquées en détail dans la **section avancée**. Notez l'item cliquable **Administrer les types d'Articles** à l'extrémité droite de la liste déroulante **Type**. Pour modifier un type d'Articles existant ou pour en créer un nouveau, le chemin qu'il

## Administrer les types d'Articles

++ Pour les autres types : Pour S'affiche dans "Accueil Articles" après la date de publication.

Pour enregistrer votre article dans le système, cliquez sur  Vous serez redirigé vers une page affichant votre nouvel article créé. Vous remarquerez trois icônes à la droite de votre article. Voici leur utilité :

-   Cette icône permet de reformater la page en cours dans un format de page plus simplifiée et vraiment adaptée pour l'impression

### Lorem ipsum

Par : System Administrator Le : 2010-11-12 18:29 (0 Lectures)

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. . Le  
 Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure  
 dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non  
 proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

reformatage permettra de présenter le texte de la page sans le contenu visuel du design, des images et des couleurs. Un affichage dans sa plus simple expression, qui permettra de faire un choix écologique tout en sauvant encre et argent. Mais notez que le choix le plus écologique, c'est d'imprimer seulement en cas d'absolue nécessité. Ce bouton est comparable à la fonction **Aperçu avant impression** que l'on retrouve habituellement dans tout bon logiciel de bureautique. Il est possible de désactiver cette option (et masquer cette icône) en décochant la case **Imprimer** du panneau de

configuration de la fonctionnalité Articles

The screenshot shows the 'Articles Listing' configuration page. At the top right, there is a 'Modifier les préférences' button. The page is titled 'Configuration générale' and 'Articles Listing'. It features several sections:

- Titre de la page d'accueil des articles:** A dropdown menu.
- Nombre maximum d'articles afficher sur la page d'accueil des articles:** A text input field with the value '10'.
- Fonctionnalités:** A list of checkboxes:
  - Soumissions
  - Classements
  - User ratings on articles
  - Commentaires pour les articles
  - Gabarits de contenu
  - Imprimer
  - Définir l'email de notification lors de la création d'article
  - Paginer les articles
  - Attributs personnalisés pour les types d'article
- Propriétés de l'article:** Two text input fields for 'Largeur par défaut des images des articles' and 'Hauteur par défaut des images des articles', both set to '0'. Below each field is a note: '0 pour avoir la taille d'origine de l'image'.
- Importer un fichier CSV:** A section with a 'Chargement par lot (fichier CSV):' label, a 'Parcourir...' button, and an 'Importer' button. Below this is a note: 'Format du fichier: titre,NomAuteur,rubrique,corps,langue,utilisateur...'.

At the bottom of the configuration area, there is another 'Modifier les préférences' button.



## Modifier un Article





Pour modifier un article c'est la même page que celle pour créer un article, mais celle-ci s'appelle 'Modifier :Titre de l'Article' et il y a un nouveau bouton pour annuler la modification.

## Supprimer un article

### Supprimer plusieurs articles

## Chercher et trouver un article

Fait référence à

- 
- 
- 
- 

Notez qu'il est possible de changer la présentation de la liste d'articles à partir du panneau de configuration de la fonctionnalité Articles. Cette information est disponible un peu plus bas!

## Administrer les sujets d'Articles

---

Les articles et les soumissions sont classés par sujets. Vous pouvez éditer des sujets dans le *menu admin*.

**Note** : Vous devez créer un sujet avant que n'importe qui puisse soumettre un article ! Dans cet écran vous pouvez ajouter et enlever des sujets, ou les activer/désactiver sans les enlever. Vous pouvez également assigner des permissions en utilisant le lien *droits*.


Les permissions pour les sujets fonctionnent comme suit :

- Si aucune permission n'est assignée au sujet, tout le monde peut lire les articles de ce sujet.
- Si la permission *tiki\_p\_read\_topic* est assignée pour le sujet, seuls les groupes avec la permission peuvent voir le sujet, les autres utilisateurs ne voient pas le contenu du sujet (articles, annonces, etc..). Ceci peut être employé pour contrôler les sujets privés que seuls les utilisateurs de quelques groupes peuvent lire.

## Configurer la fonctionnalité Articles

---

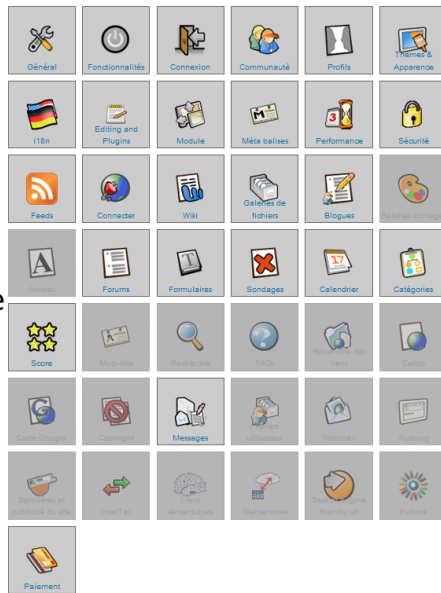
Maintenant que vous avez quelques notions d'administration des Articles, voyons comment il est possible de configurer cette fonctionnalité Tiki.

 Vous pouvez accéder à cette page d'administration en cliquant sur l'icône Articles (telle que vue ci-contre) dans la barre d'icônes des fonctionnalités actives



ou dans la page





dâ€™Administration principale

. La page de **Configuration de la**

**fonctionnalité Articles** se présente avec deux onglets :

1. Configuration générale

2. Listage des Articles

Dans l'onglet Configuration générale

- **Titre de la page d'accueil des articles** : Dans le sous-menu de l'item **Articles** du menu principal, le premier item se nomme **Accueil-Articles**
- **Nombre maximum d'articles affichés sur la page d'accueil des articles** : Il est possible de configurer combien d'articles maximum seront présentés sur la page d'affichage des articles. Au-delà de ce nombre, d'autres pages seront créées pour permettre de visionner tous les articles. Et il sera possible d'afficher ces pages en cliquant sur **liens suivants** dans le menu approprié au bas de cette page d'affichage d'articles (voir image : Beaucoup d'articles, plus de pages.gif)
- **Soumissions** : En activant cette option, tous les articles sont soumis à l'approbation avant d'être publiés sur le site. C'est-à-dire qu'aucun article n'est publié tant qu'un administrateur du site (ou un utilisateur faisant parti d'un groupe ayant les bonnes permissions) n'a pas autorisé sa publication. Cette option peut être utile si les administrateurs veulent s'assurer que le texte Comme un rédacteur en chef dans une salle de journal va relire, pour approbation, tous les articles de la section de journal dont il est responsable il est important Cette option est désactivée par défaut. Sachez qu'il est toujours possible de retracer l'auteur d'un article individuel
- **Classements** : ??? Cette option est désactivée par défaut.
-  **Notation** **%évaluation du lecteur** : Permet au lecteur de l'article de pouvoir évaluer l'article en lui attribuant une note. Cette option est désactivée par défaut. Cette option est pratique pour connaître

(est-ce qu'un anonyme a le droit de noter ou est-ce seulement pour les Registered ?) Ce bouton devrait s'appeler "Évaluez cet article", au lieu de notation "Notation". Qu'est-ce qui arrive quand est noté. OÙ le résultat s'affiche-t-il ? (dans la version 6, ce string n'est pas traduit).

- **Options de notation des articles** : Cette option apparaît seulement quand l'option précédente est activée. Elle permet de numérotter les cotes. Par défaut, les notes sont 1,2,3,4,5. Mais vous pourriez vouloir changer pour moins de notes (de 1 à 3 par exemple), ou plus de notes (de 1 à 10), ou opter pour un système de notation alphabétique (de A à C par exemple). Tout dépend de votre sujet et de l'importance que vous portez à l'opinion et à l'évaluation des lecteurs de votre site Web.
- **Commentaires** : Permet aux utilisateurs de pouvoir commenter les articles, un peu comme on retrouve sur la majorité des blogs. Par défaut, l'utilisateur doit être connecté pour pouvoir commenter (à confirmer).
  - **Nombre de commentaire par page par défaut** : Cette option n'est accessible que lorsque l'option **Commentaires** précédente est activée. Par défaut, le nombre de **10** commentaires maximum par pages est proposé. Il est possible de configurer combien de commentaires maximum seront présentés sur la page d'affichage des articles. Au-delà de ce nombre, d'autres pages seront créées pour permettre de visionner tous les autres commentaires. Et il sera possible

dâ€™™ afficher ces pages de commentaires en cliquant sur **les flèches suivantes** dans le menu approprié au bas de cette page dâ€™™ affichage de commentaires (voir image : Beaucoup dâ€™™ articles, plus de pages.gif)

Est-ce que les anonymous ont le droit de commenter

- **Tri par défaut** : Cette option présente un menu déroulant à trois choix : Le plus récent dâ€™™ abord ; Le plus vieux dâ€™™ abord ; Points. Par défaut, le choix **Points** est proposé.
- **Correction orthographique** : Voir [Spellcheck](#) (nécessite un téléchargement séparé)
- **Gabarits de contenu** : Voir [Content Templates](#)
- **Imprimer** :
- **Définir le courriel de notification lors de la création d'article** :
- **Paginer les articles** :
- **Attributs personnalisés pour les types d'articles** :
- **Largeur par défaut des images des articles (0 pour avoir la taille d'origine de l'image)** :
- **Hauteur par défaut des images des articles (0 pour avoir la taille d'origine de l'image)** :
- **Importer un fichier CSV** : Cette option permet de pouvoir importer une grande quantité dâ€™™ articles dâ€™™ un seul coup, sans avoir à les saisir individuellement. Cette option requiert des habiletés en informatique qui sont expliquées en détail dans la **section avancée** suivante de cette page.

Dans lâ€™™ onglet "Liste des Articles"™

420 Les options de cet onglet ne concernent que lâ€™™ affichage de la liste des Articles (tiki-list\_articles.php). Chacune de ces options représente une colonne de données dans la liste des Articles. Une case cochée permet de faire apparaître cette colonne de données. Tandis quâ€™™ une case décochée permet de la masquer (mais les données restent toujours dans le système). Plus il y a de colonnes dans une liste dâ€™™ articles, plus la grille est chargée et les données sont difficiles à lire. Donc il est recommandé de nâ€™™ activer que les cases qui sont vraiment nécessaires pour une administration aisée des Articles :

- **Ordre de tri** :
- **Titre** : Cette option est **activée** par défaut.
  - **Longueur du titre** :
- **ID** : Cette option est **activée** par défaut.
- **Type** : Cette option est **activée** par défaut.
- **Sujet** : Cette option est **activée** par défaut.
  
- **Date de publication** : Cette option est **activée** par défaut.
- **Date d'expiration** : Cette option est **désactivée** par défaut.
- **Visible** : Cette option permet de visualiser la liste dâ€™™ Articles avec une colonne nommée

chaque Article avec une mention **y** pour **publié** ou **n** pour **non-publié**. et trier la liste

dâ€™Articles avec Cette option est **dâ€™activÃ©e** par dâ€™faut.

- **Langue** : Cette option est pratique pour les sites multilingues. Elle permet de pouvoir visualiser et trier la liste dâ€™Articles dans la langue avec laquelle chaque Article est associÃ©. Cette option est **dâ€™activÃ©e** par dâ€™faut.
- **Auteur** : Cette option est **activÃ©e** par dâ€™faut.
- **Cote** : Cette option permet de visualiser la liste dâ€™Articles avec leur cote dâ€™auteur respective. Cette option est **dâ€™activÃ©e** par dâ€™faut.
- **Lectures** : Cette option permet de visualiser la liste dâ€™Articles Cette option est **activÃ©e** par dâ€™faut. mais pour voir le compteur fonctionner, vous devez activer la prÃ©fÃ©rence `feature_stats`. Cependant, les vues de l'administrateur ne seront pas comptÃ©es. Pour cela, la prÃ©fÃ©rence `count_admin_pvs` doit Ã©galement Ãªtre activÃ©e.
- **Taille** : Cette option est **activÃ©e** par dâ€™faut.
- **Images** : Cette option est **dâ€™activÃ©e** par dâ€™faut.
- **Show map mode buttons in articles list** : Cette option nÃ©cessite que la fonctionnalitÃ© **cartes Google** soit activÃ©e.

#### Article view

- **Trailer position** : Cette option offre une liste dâ€™roulante de deux choix : **Racine ; Entre lÃª™ entÃªte et le corps**. ???
- **Position du texte dâ€™entÃªte** : Cette option offre une liste dâ€™roulante de deux choix : **Image suivante ; Image ci-dessous**. (NÃ©cessite une image plus petite pour lÃª™ affichage en liste ???)

Pour que les changements de configuration demandÃ©s puissent sâ€™opÃ©rer, il faut absolument que vous cliquiez sur le bouton **Modifier les prÃ©fÃ©rences**. Ce panneau de configuration des Articles se mettra Ã  jour, et vous affichera la liste de toutes les options modifiÃ©es, en haut de page, sous la barre dâ€™icÃªnes des fonctionnalitÃ©s actives. Cette liste nâ€™est visible quâ€™une seule fois et ne sera pas affichÃ©e Ã  la prochaine visite de cette page.

- Par dâ€™faut la date dâ€™expiration est dâ€™un an aprÃªs la date de publication
- Lorsque lÃª™ auteur dâ€™un commentaire supprime son commentaire, tous les commentaires imbriquÃ©s dans ce commentaire sont supprimÃ©s aussi (sont-ils supprimÃ©s ou seulement masquÃ©s ?) (Bug : Le nombre de commentaire affichÃ© ne correspond pas au nombre de commentaires rÃ©els, aprÃªs avoir supprimÃ© un commentaire contenant dâ€™autres commentaires imbriquÃ©s)

LÃª™ option Commentaires dans les options de types dâ€™articles soustrait lÃª™ affichage du lien Commentaires dans la page de tous les articles, mais pas lÃª™ affichage du bouton dans la page dâ€™un article en particulier. Pour soustraire vraiment ce dernier, il faut dÃ©cocher la case Commentaires pour les articles dans le panneau de config Articles.

La fonctionnalitÃ© **Commentaires** gÃªre la faÃ§on dâ€™utiliser et dâ€™afficher les

commentaires pour tout le site Tiki. L'activation des commentaires se retrouve dans bon nombre de fonctionnalités. Il est possible de choisir les fonctionnalités qui profiteront des commentaires. Ce choix est possible en allant cocher et décocher les bonnes cases dans le panneau de configuration de la fonctionnalité **Commentaires**. Les commentaires pour les articles ne sont pas activés par défaut. Pour utiliser des commentaires avec les articles, il faut donc aller activer cette option dans le **panneau de configuration de la fonctionnalité Commentaires**.

L'option **Gabarits de contenu** dans le panneau de config ne permet pas de changer le gabarit d'une page, il permet d'offrir le choix de différents gabarits lors de l'activation d'un article.

Ostie que c'est m'occupant la différence entre les options des types et les options du panneau de config des Articles.

## Gestion des permissions pour la fonctionnalité Articles

Une fois que la fonctionnalité est bien configurée et que des articles ont été créés, il faut décider qui aura le droit d'accéder à ces articles (lire, créer, commenter...). Il n'est pas possible de définir des droits à un seul utilisateur en particulier, parce que les permissions sont attribuées à des **groupes** d'utilisateurs seulement. Le système des droits est un système dit **permissif**, et non **restrictif**. C'est-à-dire que par défaut, aucun groupe n'a de droits (sauf l'admin) et il faut leur en donner pour que les utilisateurs de ces groupes puissent utiliser une fonctionnalité. C'est ce que nous allons faire dans cette étape-ci.

Voici la liste des permissions en lien avec la fonctionnalité Articles, telle que présentées dans la page d'administration des permissions :

**Permissions basiques** : Normalement, ces permissions

- Droit de lire les articles :
- Droit de lire les entêtes d'articles : Est-ce qu'on entend par entête, les surtitres et les sous-titres ?
- Droit d'évaluer les articles : Est-ce qu'il s'agit du classement (rank), de l'évaluation de l'utilisateur ou celle de l'auteur ?
- Droit de lire un élément : Cette permission ne s'applique qu'aux articles individuels et non à l'ensemble des Articles. Donc, l'activation de cette permission pour un groupe n'aura aucun effet. Cette permission sera

**Permissions d'administrateurs** : Normalement, ces permissions sont attribuées à des groupes d'utilisateurs de confiance. On suppose que ces groupes ont au moins les permissions de base, primitives. Sinon, comment un administrateur d'articles pourrait-il modifier un article, s'il n'a pas la permission de le lire ?

- Droit de modifier les articles :
- Droit de suppression d'articles :
- Droit de soumettre des articles (basique) :
- Droit d'approuver les soumissions :
- Droit de modifier les soumissions :
- Droit de suppression de soumissions :
- Les articles soumis sont automatiquement approuvés : Cette permission est bonne par exemple pour ???
- **Droit d'administrer les sujets d'articles** : Les utilisateurs d'un groupe n'ayant pas cette permission ne peuvent pas créer ou supprimer des sujets d'articles.
- Droit d'administrer les types d'articles :
- Droit d'administrer les articles :

[comment administrer ou de configurer ?](#)

Il est aussi possible d'attribuer des permissions à des groupes pour chacun des articles. Dans la **liste des Articles** cliquez sur la case pour pouvoir activer les permissions désirées. Donc, un groupe ne peut pas avoir moins de droits accés

Liens utiles

---

1. Cette page a été traduite à partir de la documentation anglophone suivante
  - [Articles](#)
  - [Articles User](#)
  - [Articles Config](#)
2. Le site "Tiki for Smarties" offre de très bons conseils à propos de l'utilisation et de la

## gestion de la fonctionnalité Articles (en anglais)

- [Administrer la fonctionnalité Articles](#)
- [Créer de nouveaux sujets d'Articles](#)
- [Créer de nouveaux types d'Articles](#)
- [Créer des Articles](#)
- [Afficher des titres d'Articles dans la colonne de gauche ou celle de droite \(Modules\)](#)
- [Afficher des articles à l'intérieur d'une page Wiki \(Plugins\)](#)
- [Régler les Articles](#)
- [Soumettre des Articles](#)
- [Allouer des permissions à des sujets d'Articles](#)